

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le

SLO

ID : 082-218200335-20210705-DEL_07_2021_8-DE

2021 - 2022



PROJET PEDAGOGIQUE



Vu, pour être annexé à la délibération
N° 07/2021-8 du Conseil Municipal
en date du 05/07/2021
Le Maire



**MAIRIE DE
CASTELSARRASIN**
Service Animation Enfance
Jeunesse

SOMMAIRE

PREAMBULE

A) DEFINITION D'UN PROJET PEDAGOGIQUE

B) PRESENTATION GENERALE

C) RAPPEL DES VALEURS EDUCATIVES DE L'ORGANISATEUR

D) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Objectifs généraux, opérationnels et actions

- ❖ Objectifs « Enfants »
- ❖ Objectifs « Familles »
- ❖ Objectifs « Partenaires »

E) MESURES ENVISAGEES POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

F) MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS

G) REPARTITION DES TEMPS RESPECTIFS D'ACTIVITE ET DE REPOS

H) MODALITES DE FONCTIONNEMENT DE L'EQUIPE

I) MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCUEIL



PREAMBULE

Suite à l'arrêt des activités de l'Association Espace Loisirs, la Municipalité a décidé de reprendre, en régie directe, les activités de loisirs en direction des jeunes castelsarrasinois.

A partir du 1^{er} septembre, les Accueils Collectifs à Caractères Educatifs de Mineurs (ACCEM) seront donc municipaux.

Cette transition demande de la préparation de la part des deux parties et une réorganisation du Service des Affaires Scolaires.

Le service Animation Enfance Jeunesse sera rattaché au service des Affaires Scolaires.

Cette restructuration est en cours de création au moment de l'élaboration du Projet.

Ce Projet Pédagogique reprend les valeurs et les objectifs éducatifs de la Commune en y intégrant les actions et les 30 années d'expériences de l'association.

Courant 2022, il sera retravaillé avec la nouvelle équipe éducative dans une perspective d'amélioration et de développement d'actions inédites.

Un autre paramètre sera à prendre en compte dans le futur projet : l'aménagement des ACCEM dans les bâtiments neufs des écoles Ducau maternelle et élémentaire.

Les bureaux du service Animation Enfance Jeunesse seront intégrés sur ce site dans une politique de mutualisation des locaux.

Les futurs ACCEM promettent donc de nouveaux projets et de belles perspectives à venir...

A) DEFINITION D'UN PROJET PEDAGOGIQUE

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents, les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Le projet permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Il aide à construire les démarches pédagogiques. Les préoccupations de l'organisateur y sont repérées.

Le projet éducatif dont il est fait référence dans le texte de loi est un document produit par la Commune qui est l'organisateur de l'accueil. Le directeur de l'accueil est chargé de le mettre en œuvre en rédigeant un projet pédagogique en référence au projet éducatif.

Le projet d'animation est l'outil utilisé par l'équipe d'animation pour mettre en œuvre le projet pédagogique.

Ce dernier doit être transmis aux familles. Il appartient au directeur de choisir un mode de communication adapté (flyer, réunion publique...) lui permettant de rendre le projet pédagogique accessible aux familles.



B) PRESENTATION GENERALE

Envoyé en préfecture le 07/07/2021

Reçu en préfecture le 07/07/2021

Affiché le



ID : 082-218200335-20210705-DEL_07_2021_8-DE

Enfants âgés de 3 à 12 ans habitant ou non à Castelsarrasin																
PUBLIC ACCUEILLI	<table border="1"> <thead> <tr> <th data-bbox="411 555 785 600"></th> <th colspan="2" data-bbox="785 555 1516 600">Effectifs enfants/animateurs</th> </tr> <tr> <th data-bbox="411 600 785 645"></th> <th data-bbox="785 600 1050 645">3-6 ans</th> <th data-bbox="1050 600 1516 645">7-12 ans</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="411 645 785 689">Mercredis</td> <td data-bbox="785 645 1050 689">48 / 6</td> <td data-bbox="1050 645 1516 689">68 / 6</td> </tr> <tr> <td data-bbox="411 689 785 734">Petites vacances</td> <td data-bbox="785 689 1050 734">40 à 48 / 6</td> <td data-bbox="1050 689 1516 734">48 à 60 / 5</td> </tr> <tr> <td data-bbox="411 734 785 779">Grandes vacances</td> <td data-bbox="785 734 1050 779">48 à 56 / 7-8</td> <td data-bbox="1050 734 1516 779">60 à 72 / 6-7</td> </tr> </tbody> </table>		Effectifs enfants/animateurs			3-6 ans	7-12 ans	Mercredis	48 / 6	68 / 6	Petites vacances	40 à 48 / 6	48 à 60 / 5	Grandes vacances	48 à 56 / 7-8	60 à 72 / 6-7
		Effectifs enfants/animateurs														
	3-6 ans	7-12 ans														
Mercredis	48 / 6	68 / 6														
Petites vacances	40 à 48 / 6	48 à 60 / 5														
Grandes vacances	48 à 56 / 7-8	60 à 72 / 6-7														
LIEU	<p style="text-align: center;">Groupe scolaire Sabine Sicaud – Gandalou- CASTELSARRASIN</p> <p>Les ACM maternel et élémentaire sont regroupés dans un même lieu, extériorisé du centre-ville. Dans un environnement calme, proche de la salle des fêtes, du stade de foot et de terrains de pétanque, le groupe scolaire permet une organisation par groupe comme le notifie le protocole sanitaire en vigueur. Les salles et lieu de vie mis à disposition permettent un fonctionnement adapté aux différentes tranches d'âges.</p> <table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th data-bbox="411 779 944 824">ACM Maternel</th> <th data-bbox="944 779 1516 824">ACM Elémentaire</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="411 824 944 1249"> 1 salle de motricité 3 salles de classe (uniquement en Extrascolaire) 1 dortoir 2 espaces sanitaires 1 réfectoire 1 cour aménagée 1 préau </td> <td data-bbox="944 824 1516 1249"> 1 salle de classe TAP 3 salles de classes avec espace sanitaire (uniquement en Extrascolaire) 1 espace sanitaire 2 préaux 1 cour 1 réfectoire Salle des fêtes (1 salle avec tatamis, 1 salle activités, 1 espace sanitaire, la grande salle) </td> </tr> </tbody> </table> <p>L'accueil parents du soir se fait dans le même espace ce qui permet une meilleure communication avec les familles.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Matin de 7h30 à 9h00 - Soir de 16h45 à 18h30 	ACM Maternel	ACM Elémentaire	1 salle de motricité 3 salles de classe (uniquement en Extrascolaire) 1 dortoir 2 espaces sanitaires 1 réfectoire 1 cour aménagée 1 préau	1 salle de classe TAP 3 salles de classes avec espace sanitaire (uniquement en Extrascolaire) 1 espace sanitaire 2 préaux 1 cour 1 réfectoire Salle des fêtes (1 salle avec tatamis, 1 salle activités, 1 espace sanitaire, la grande salle)											
ACM Maternel	ACM Elémentaire															
1 salle de motricité 3 salles de classe (uniquement en Extrascolaire) 1 dortoir 2 espaces sanitaires 1 réfectoire 1 cour aménagée 1 préau	1 salle de classe TAP 3 salles de classes avec espace sanitaire (uniquement en Extrascolaire) 1 espace sanitaire 2 préaux 1 cour 1 réfectoire Salle des fêtes (1 salle avec tatamis, 1 salle activités, 1 espace sanitaire, la grande salle)															
HEURES D'OUVERTURE	<table border="1" style="width: 100%;"> <thead> <tr> <th data-bbox="411 1451 785 1541" style="text-align: center;"><u>Les mercredis</u></th> <th data-bbox="785 1451 1177 1541" style="text-align: center;"><u>Les petites et grandes vacances</u></th> <th data-bbox="1177 1451 1516 1541" style="text-align: center;"><u>Accueil Parents</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="411 1541 785 1765" style="text-align: center;"> Récupération des enfants dans les écoles de la ville (3 circuits bus) De 11h30 à 18h30 </td> <td data-bbox="785 1541 1177 1765" style="text-align: center;"> Inscription à la journée ou à la demi-journée De 7h30 à 18h30 </td> <td data-bbox="1177 1541 1516 1765" style="text-align: center;"> De 7h30 à 9h00 De 16h45 à 18h30 </td> </tr> </tbody> </table>	<u>Les mercredis</u>	<u>Les petites et grandes vacances</u>	<u>Accueil Parents</u>	Récupération des enfants dans les écoles de la ville (3 circuits bus) De 11h30 à 18h30	Inscription à la journée ou à la demi-journée De 7h30 à 18h30	De 7h30 à 9h00 De 16h45 à 18h30									
<u>Les mercredis</u>	<u>Les petites et grandes vacances</u>	<u>Accueil Parents</u>														
Récupération des enfants dans les écoles de la ville (3 circuits bus) De 11h30 à 18h30	Inscription à la journée ou à la demi-journée De 7h30 à 18h30	De 7h30 à 9h00 De 16h45 à 18h30														
EQUIPE	<ul style="list-style-type: none"> - 1 Responsable Secteur Animation Enfance Jeunesse BPJEPS - 1 Adjoint au Responsable secteur Animation Enfance Jeunesse BPJEPS (en cours de recrutement) - 1 directrice BAFD - 1 animateur / adjoint de direction (BAFD en cours) - Animateurs permanents en contrat CDD Mairie + animateurs occasionnels en contrat CEE (contrat engagement éducatif) selon les besoins et les périodes. 															

C) RAPPEL DES ENGAGEMENTS ET VALEURS DE L'ORGANISATEUR

+ Nos engagements

- ✓ Garantir un encadrement par des professionnels qualifiés
- ✓ Garantir un accueil de qualité accessible à tous.
- ✓ Proposer aux enfants des activités et des loisirs éducatifs favorisant le partage, l'éveil et la découverte.

+ Nos valeurs

- ✓ Respect de soi, des autres et de son environnement,
- ✓ Tolérance et respect des différences,
- ✓ Entraide et solidarité,
- ✓ Partage et coopération,
- ✓ Citoyenneté et Laïcité,
- ✓ Bienveillance,
- ✓ Respect des droits et de devoirs de chacun

D) OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Les objectifs généraux, les objectifs opérationnels et les actions

❖ LES OBJECTIFS « ENFANTS »

1. Répondre aux besoins fondamentaux des enfants selon leurs âges

a. Prendre en compte les besoins et les spécificités de la petite enfance et de l'enfance

- Connaissance du développement physique, intellectuel et affectif des publics accueillis
- Organisation de temps de formation avec les équipes et accompagnement dans l'élaboration des projets
- Mise à disposition d'outils spécifiques (documentations diverses)
- Observation et écoute de l'enfant durant le séjour pour un accueil adapté si besoin
- Organisation des groupes par tranches d'âges « Groupe de Vie » (si le protocole sanitaire nous le permet)
- Aménagement d'espaces favorisant leur épanouissement et leur développement : Espaces pour créer, inventer, construire, expérimenter, découvrir, coopérer, échanger, courir, sauter...

b. Respecter l'individualité de l'enfant

- Prise en compte des recommandations parents
- Organisation dans le fonctionnement du centre de son envie de « Ne rien faire » ou « Ne pas faire pour faire autre chose »
- Mise en place d'un lieu de repli sécurisé « calme et apaisement » (besoin notamment pour les enfants en situation de handicap)

c. Respecter le rythme biologique de l'enfant

- Alternance dans la journée de temps libres, de temps dirigés, semi-dirigés, de temps calmes ou de repos pour le public petite enfance
- Equilibre dans la journée de temps d'animations libres, dirigés ou informels pour le public petite enfance, enfance
- En proposant des espaces libres dans l'emploi du temps pour que chacun puisse vivre son temps de loisir à son rythme.

2. Favoriser l'éveil, la découverte et l'expérimentation

a. Faire vivre, à chaque séjour, le projet d'animation aux enfants

- Présentation du thème sous forme ludique
- ↻ Décoration des salles et des lieux de vie
- ↻ Musiques et nourriture du pays (repas à thème)
- ↻ Mises en scène et déguisement de l'équipe avec un personnage clé faisant évoluer le projet durant le séjour
- ↻ Mises à disposition de livres sur le thème
- Création de l'histoire fil rouge évolutive durant tout le séjour
- ↻ Visuel illustrant l'avancée du projet (au quotidien durant les petites vacances et hebdomadaire durant les vacances d'été) : panneau, carte, horloge à remonter le temps...
- Chanson de rassemblement sur le thème « Hymne du séjour » : musique appropriée avec création ou non des paroles

b. Développer leur capacité d'expression et de création

- En proposant aux enfants des activités et des projets d'animation divers et variés
- En développant des projets à thème de découverte, de connaissance, d'éveil artistique
- En mettant à disposition du matériel inhabituel et de nouvelles techniques basées sur les savoirs de l'équipe et/ou des intervenants extérieurs
- En favorisant les activités plastiques, d'expression corporelle

c. Solliciter l'imagination de l'enfant

- En surprenant les enfants par des mises en scène, par des histoires, déguisement des animateurs, journée à thème, rebondissement de l'histoire fil rouge durant le séjour
- Mises à disposition de matériels et de matériaux permettant à l'enfant de créer selon son envie du moment (création individuelle ou collective libre)

3. Développer la capacité à vivre ensemble, penser avec les autres

a. Créer les conditions favorables au « Vivre ensemble »

- Prendre le temps de construire le groupe avec des outils ludiques et adaptés à l'âge des enfants
- En personnifiant le groupe, en lui donnant une identité (identification du groupe ; choix du nom, repères visuels, espace à investir et à personnaliser, à décorer, spécifique à chaque groupe de vie)
- En instaurant des « rituels » ludiques (échanges, discussions, jeux d'expression, chansons...) adaptés à l'âge des enfants
- En favorisant la coopération : Jeux, réalisations collectives
- En favorisant l'écoute dans le groupe (jeux de présentation, jeux de reformulation, mise en place d'outils au quotidien)
- En permettant à chacun de trouver sa place dans le groupe (jeux collectifs, construction de projets d'enfants où chacun pourra dévoiler ses savoirs faire)
- En permettant la confrontation d'idées et l'ouverture d'esprit (débats, rencontres...)

b. Mettre en place des règles de vie commune à tous, fondées sur le respect de soi et le respect d'autrui

- Co-construction et organisation avec les enfants de règles de vie collective et de sécurité par groupe de vie (formes visuelles, affichages selon les lieux)
- En assurant « l'existence » sur tout le séjour de ces règles établies : Rituel du rappel une fois par semaine
- En transmettant ces règles de vie aux nouveaux arrivants : affichage ludique clair et compréhensible par et pour tous (penser à des graphismes parlant pour les enfants en situation de handicap comme les pictogrammes ou le Makaton)

c. Associer les enfants dans les différents temps de la vie du centre

- En impliquant les enfants dans l'organisation d'animations pour le collectif (spectacle, grands jeux organisés par un groupe, exposition ...)
- En organisant des « espaces animations enfants » (ex : activités initiées par les enfants)
- En demandant leur participation dans la vie quotidienne (repas, respect du matériel, rangement des jeux utilisés...)
- En proposant des activités dont la menée sera libre ou semi dirigée.

d. Vivre des « Temps forts » collectifs.

- En organisant des journées exceptionnelles à thème, des sorties, des interventions de prestataires
- Rassemblement des enfants et de l'équipe autour de l'hymne de l'été

e. Organiser régulièrement des temps d'évaluation et de co

- En mettant en place des « espaces » pour donner son avis :
(Boîte à Idée : « J'aime / Je n'aime pas », rituel journalier pour s'exprimer : bâton de paroles, mur d'expression, les émoticônes d'activités) adaptés aux âges des enfants

❖ LES OBJECTIFS « FAMILLES »

1. Créer un lien de confiance

- Communication avec les familles
- Organisation matérielle de l'espace « Accueil Parents » (panneaux d'informations, fonctionnement du séjour...)
- Affichage du trombinoscope des équipes

2. Faire « vivre » l'Accueil Parents

- Le choix des personnes à l'accueil : reflet des ACM
- Directeur(rice) toujours à l'accueil pour veiller à un accueil de qualité et au respect des postures professionnelles (être avenant, poli et convivial tout en gardant une distance professionnelle, attention à la façon de s'exprimer)
- animateurs accueil fixes pour une reconnaissance rapide des parents (être identifié rapidement par rapport à son enfant rassure le parent)
- Création d'une ambiance, d'un lieu de vie
- Décoration de l'accueil selon le thème du séjour
- En donnant des repères visuels aux parents

3. Développer des actions d'échange et de partage

- Expositions photos, dessins, activités des enfants, mots d'enfants...
- Le mur de dessins des parents et des enfants
- Le livre d'Or : mise à disposition d'un livre où le parent et l'enfant peuvent s'exprimer

4. Valoriser nos actions avec la collaboration des enfants

- Création d'un compte Facebook spécifique aux ACCEM (projet à venir)
- Création d'un petit livret qui expose les animations du séjour
- Créations collectives des enfants à afficher à l'accueil parents

❖ LES OBJECTIFS « PARTENAIRES »

Maintenir et développer le partenariat existant avec les associations sportives, artistiques et culturelles de la ville

- En permettant à l'enfant de participer aux activités périscolaires le mercredi après-midi proposées par les clubs et associations de la ville (organisation du transport, lien entre les associations et les familles)

- Organisation d'interventions d'associations sportives et culturelles
 - Organisation de journées « passerelles » ou animations ponctuelles
- **ACM Maternel / Elémentaire** : Entre les grandes sections de l'ACM Maternel et les CP afin de permettre aux enfants de découvrir les lieux, les animateurs, de partager des ateliers avec des enfants qu'ils côtoieront à la rentrée scolaire.

E. MESURES ENVISAGEES POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

« Constitue un handicap, au sens la présente loi du 12 février 2005, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »

- ❖ Participation au réseau Handicap Francas 82 depuis 2014
- ❖ Projet Handicap CAF depuis 2019

Continuité à définir

1) Favoriser l'accueil inclusif et la sensibilisation à la différence

a. Former les équipes à l'accueil d'enfants en situation de handicap

- Temps d'échange sur les ressentis des différentes équipes face au handicap
 - ↔ Libération de la parole de chacun (sans frein, tout peut être dit sans jugement)
 - ↔ Identification des angoisses, des peurs, des préjugés, des vécus de gestion de crise
 - ↔ Réponse aux interrogations des équipes
- Temps de réflexion autour de l'accueil inclusif
 - ↔ Outil de réflexion : le Chevalet des Francas (collection Ensemble pour l'Education)
 - ↔ Définition en équipe de mots clés (inclusion, animateur référent, relations parents, activité adaptée)
 - ↔ Présentation des spécificités de certains handicaps (Autisme, Trisomie, TDAH)
 - ↔ Sensibilisation sur la gestion de crise (apprendre à l'identifier avant, savoir la gérer pendant et comment réintégrer l'enfant dans le groupe après)

b. Prendre en compte les spécificités du handicap de l'enfant

- Apport d'informations suite aux échanges avec les familles à l'aide d'un outil
 - ↔ La fiche accompagnement « **Mieux connaître, pour mieux comprendre et par conséquent, mieux accueillir** » créée et adaptable au handicap de l'enfant (informations sur les capacités ou incapacités de l'enfant à vivre des temps forts en groupe ou en lien avec l'organisation de la journée)
- Temps de construction de l'accueil inclusif en lien avec les spécificités du handicap des enfants inscrits sur la période
 - ↔ Connaissance individuelle des enfants (particularités dont il convient de tenir compte au quotidien afin de mieux prévenir certaines difficultés)
 - ↔ Prise de connaissance de la Fiche accompagnement « Mieux connaître, pour mieux comprendre et mieux accueillir »
 - ↔ Mises en place spécifiques dans le fonctionnement selon les besoins de l'enfant :
 - La réglette pictogrammes = repère et compréhension du déroulement de la journée (mater)

- L'horloge des activités= repère et compréhension du déroulement de la journée (élémentaire)
- Les règles de vie en images (ou photos)
- Le classeur des pictogrammes pour communiquer (autisme)
- Espace identifié de « décompression »
- Adaptation des activités proposées

c. Sensibiliser les groupes d'enfants au handicap et à la différence

Les enfants sont les acteurs indispensables à l'inclusion de l'enfant en situation de handicap dans le groupe. L'équipe participe à cette inclusion dans ses réflexions et mises en place adaptées mais seuls les enfants ont le pouvoir d'inclure (ou pas) l'enfant dans leurs jeux. Donc sensibiliser les enfants sous forme d'animation est une action régulière dans nos ACM.

- Inscription de ces temps de sensibilisation dans tous les projets d'animation en maternelle et élémentaire, certains projets pouvant avoir une spécificité liée à la différence durant tout le séjour (ex : Vivons nos différences, la poupée Suzette des Francas...)
- Temps de libération de la parole du groupe à partir d'un support visuel (adapté à l'âge) à décrire, à analyser, à ressentir (ex : images extraites du Chevalet des Francas, livres pour enfants sur la trisomie, l'autisme ou la différence en général)
- Animation autour de la gestion des émotions pour mieux appréhender et comprendre certaines réactions excessives (jeux avec les balles « émotions », l'échelle de la colère, le ballon de baudruche, le mime des émotions, la relaxation)
- Organisation d'actions à vivre, prendre la place de...pour mieux comprendre : Jeux handisports, le Koh Lanta des Handi-sens, jeu « VOLCANO »
- Mise en place d'une entraide spontanée uniquement basée sur le volontariat des enfants : le « Parrainage » (ex : en temps libre un enfant se propose d'aider l'enfant en situation d'handicap à se repérer, à jouer, à échanger, à l'inclure dans le groupe...)

2. Accompagner les familles

Dès le départ, nous informons la famille de notre projet « Accueil inclusif des enfants en situation de handicap ». Nous expliquons notre démarche pédagogique en lien avec l'équipe et les groupes d'enfants. Par contre, nous rappelons à la famille qu'en inscrivant leur enfant pour ses loisirs dans un milieu ordinaire, ils font également le choix de le confier à des personnes non professionnelles du Handicap. Ils le savent mais il nous paraît important de le poser avec des mots.

a. Accueillir la famille en amont pour faire connaissance et créer du lien

- 1^{ère} rencontre : avec la direction Echange autour de la Fiche accompagnement, discussion sur les questionnements et les appréhensions de la famille (mise à jour régulière de la fiche prenant en compte l'évolution des enfants)
- 2^{ème} rencontre : première prise de contact avec l'enfant

b. Présenter l'équipe et le fonctionnement

- Dialogue avec les parents et l'équipe : les besoins de l'enfant et les demandes
- ↳ Sur la forme d'accueil à adapter à l'enfant (souplesse dans les inscriptions : à définir avec le Service)

- ↪ Sur les mises en place nécessaires pour son bien être d'ici la fin de la semaine quotidienne
- Réorganisation de l'équipe et roulement de l'animateur référent de l'enfant (en particulier durant les temps libres)

F. REPARTITION DES TEMPS RESPECTIFS D'ACTIVITE ET DE REPOS

1) La journée type public Petite Enfance

Cette organisation est hors protocole sanitaire, le non brassage des groupes impose un fonctionnement bien distinct entre deux groupes. Les temps d'hygiène et de désinfection sont également à rajouter au rythme de cette journée.

07h30 / 09h00 – Accueil Parents et enfants

Lieu aménagé en espaces permanents où l'enfant peut bouger selon ses envies du matin (espace à dessiner et à colorier, espace jeux de construction, jeux de société, coin poupées, dînettes, espace à se réveiller en histoires ou musique...)

09h00 / 09h15 – Rassemblement en groupe de vie / temps d'appel

09h15 / 10h15 – Déroulement du Projet d'animation (thème abordé) en groupe de vie (par tranche d'âge avec des animateurs fixes durant le séjour)

10h15 / 11h00 – Temps libre intérieur ou extérieur (cour aménagée avec jeux, espace vélos, trottinettes, jeux de ballons, jeux divers)

11h00 / 11h30 – Rassemblement, retour au calme et temps d'hygiène

11h30 / 12h30 – Repas

Enfants qui font la sieste

12h30 / 15h00 – Sieste pour les enfants PS (+ MS si besoin et selon les places disponibles) : Réveil échelonné

Enfants qui ne font pas la sieste

12h30 / 13h45 – Temps calme (Relaxation, histoires, DVD selon le thème abordé, jeux de société, dessin)

13h45 / 14h45 – Ateliers : jeux de groupe, de coopération, d'expression corporelle, jeux musicaux...

14h45 / 15h30 – Temps libre

15h30 / 16h15 – Goûter

16h15 / 16h45 – Rassemblement en grand groupe pour les « *Mots d'enfants* » : Temps d'expression et de création de lien

- Je m'exprime sur la journée que je viens de vivre au centre (j'aime / J'aime pas ... ce qui va / qui ne va pas)
- Je raconte ce que je veux (l'enfant prend la parole pour raconter... peu importe le sujet)
- Je chante avec les autres (Hymne de rassemblement, battles de chants entre écoles, chanson à apprendre...)

16h45 / 18h30 – Accueil parents et départ échelonné des enfants

- ↳ Temps libre intérieur et extérieur (l'enfant peut aller où il a envie), menée de petits jeux selon les demandes des enfants, concours de dessin ou de jeux de construction, mise en scène au coin poupées... L'enfant laisse libre cours à ses envies en sollicitant (ou pas) l'animateur.

2) La journée type public Enfance

Cette organisation est hors protocole sanitaire, le non brassage des groupes impose un fonctionnement bien distinct entre deux ou trois groupes. Les temps d'hygiène et de désinfection sont également à rajouter au rythme de cette journée.

07h30 / 09h00 – Accueil Parents et enfants

Lieu aménagé en espaces permanents où l'enfant peut bouger selon ses envies du matin

09h00 / 09h30 – Rassemblement en groupe de vie / temps d'appel / rituels

09h30 / 11h00 – Déroulement du Projet d'animation (thème abordé) en groupe de vie (par tranche d'âge avec des animateurs fixes durant le séjour) avec « pause jeu » à l'extérieur suivant les besoins des enfants

11h00 / 12h00 – Temps libre intérieur ou extérieur (jeux extérieurs, vélos, babyfoot, table de ping-pong, jeux de raquettes, ballons)

12h00 / 12h15 – Rassemblement, retour au calme

12h15 / 13h30 – Hygiène + Repas

13h30 / 14h30 – Temps libre, petits jeux calmes

14h30 / 15h45 – Ateliers : jeux de groupe, de coopération, d'expression corporelle, jeux musicaux...

15h45 / 16h45 – Hygiène + Goûter

16h45/ 18h30 – Temps libre ou semi-dirigé avec espaces à disposition

Accueil parents et départ échelonné des enfants

G. ORGANISATION ET MODALITES DE PARTICIPATION DES MINEURS

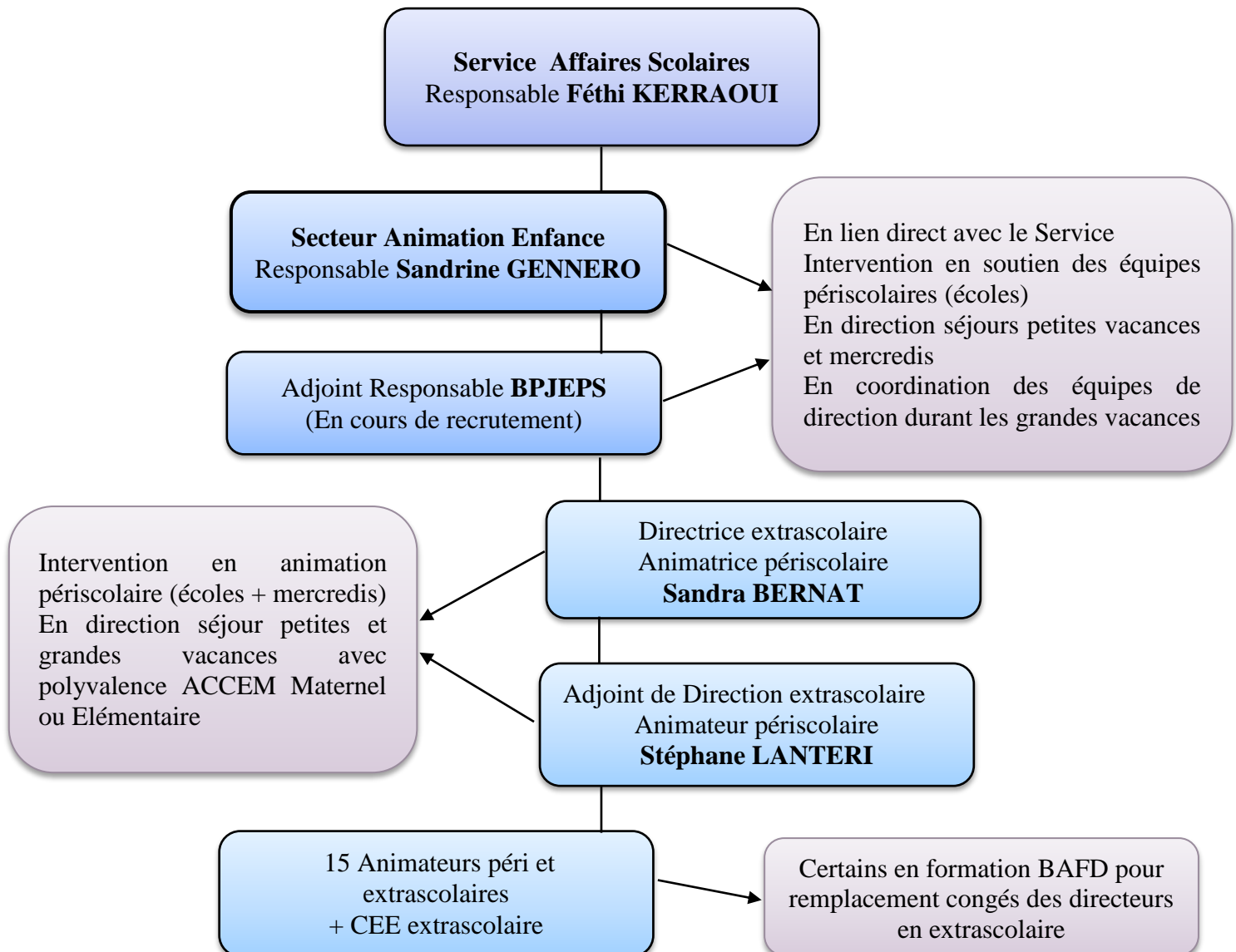
Les temps de loisirs et de vacances sont des moments privilégiés pour mener une action éducative et développer une attitude citoyenne. Les ACM sont des maillons de cette chaîne éducative et plus particulièrement dans l'éducation à la citoyenneté. La notion de citoyenneté a évolué au fil des années pour devenir aujourd'hui un facteur de lien social. La citoyenneté nécessite l'autonomie des personnes, des rapports sociaux fondés sur la compréhension et le respect mutuel.

Développer le concept de citoyenneté chez l'enfant

- En développant la reconnaissance de l'enfant à travers sa participation active et son implication dans la vie du centre
- En favorisant le développement de sa personnalité (encouragement, valorisation, confiance en soi)
- En permettant à l'enfant d'acquérir des valeurs comme le partage, l'entraide, le respect de la différence, des autres et des biens, la tolérance, l'écoute
- En permettant à l'enfant de faire des choix et d'être acteur de ses loisirs (projet d'enfants)
- En sensibilisant les enfants à leurs droits et leurs devoirs par le biais d'animations diverses (Création d'affiches, chants, débats, règles, expression, théâtre forum)

H. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DES EQUIPES

1. Organisation de l'équipe pédagogique du Pôle Animation Enfance Jeunesse



2. Favoriser le travail d'équipe pour garantir un encadrement

La dynamique de groupe, le travail d'équipe, la cohésion éducative sont des notions indispensables à développer dans l'animation car elles déterminent la qualité des accueils. Responsables et directeurs détermineront leurs menées de réunions selon l'ordre du jour et les objectifs à atteindre avec l'équipe.

a. Construire les équipes

- Faire connaissance et créer du lien : menée de jeux de présentation et dynamique de groupe
- Les postures professionnelles (savoirs être et savoirs faire) : le rôle de l'animateur en ACM, en temps périscolaire dans les écoles, le rôle des directeurs, les 10 règles d'or à respecter, la devise de l'équipe, le théâtre forum, les études de cas
- Le rôle de chacun en intervention périscolaire (lien avec le PEDT)

b. Informer les équipes

- Lecture et explication du Projet Educatif (PE)
- Lecture et explication du Projet Educatif De Territoire (PEDT) et différences entre les deux projets
- Connaissance des spécificités des publics accueillis (petite enfance, enfance, jeunesse)
- Législation
- Responsabilité civile et pénale

c. Former en interne les équipes

- Connaissance de l'existence des différents projets (Projet Educatif, Projet Pédagogique, Projet d'animation, PEDT) : explication schématique arbre à projets, définition commune des mots clés, des valeurs éducatives
- Présentation de certains handicaps (Autisme, Trisomie, TDAH : Troubles du Déficit de l'Attention avec ou sans Hyperactivité)

d. Impliquer les équipes

- Réflexion et élaboration du fonctionnement en lien avec les contraintes du protocole en vigueur
- Construction de la cohésion éducative à travers l'application du projet pédagogique dans les projets d'animation
- Instaurer tout au long de l'année, des temps d'échanges, de coordination, de communication, d'évaluations et de bilans

3. Travailler la communication avec les familles, les équipes éducatives scolaires, les agents de la Commune

Cet objectif sera la priorité de nos prochaines réunions de préparation entre le Service, les équipes de direction et les équipes d'animation.

I. MODALITES D'EVALUATION DE L'ACCUEIL

Lorsque les équipes seront construites, il conviendra de mener un travail de réflexion autour des évaluations de projets.

Directeurs et animateurs seront acteurs dans la création de ces grilles d'évaluation.

Une forme ludique sera également réfléchié pour permettre aux enfants de participer à ces temps d'évaluations.

